



Maîtriser et gérer l'énergie dans un établissement de soins



26 - 27 - 28 mai 2009 (AMIENS)

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Le contexte énergétique s'est profondément transformé dans les dernières années : de nouvelles compétences, nouveaux cadres juridiques, nouveaux instruments financiers, autant de sujets complexes qui doivent être compris et maîtrisés.



Maîtriser et gérer l'énergie dans un établissement de soins

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux gestionnaires et directeurs de patrimoine hospitalier ainsi qu'aux ingénieurs des bureaux d'études.

QUELS OBJECTIFS ?

Les objectifs du stage sont de :

- Comprendre les enjeux liés au nouveau contexte énergétique
- Maîtriser les étapes essentielles d'un projet de maîtrise de l'énergie dans le patrimoine hospitalier
- Connaître, comprendre et maîtriser les nouveaux outils - ouverture des marchés de l'énergie- et les nouveaux instruments économiques ; Certifications d'Economie d'Énergie, Partenariats Publics Privés, Contrats de Performance Énergétique



CONTENU

- Evolution du contexte énergétique et les conséquences sur les pratiques professionnelles
- L'ouverture des marchés de l'énergie, repères et premiers retours d'expérience
- Les fondamentaux du management de projet de gestion de l'énergie dans les hôpitaux
Etude de cas : méthodologie pour le montage de projets dans le secteur hospitalier et éléments constitutifs de la mise en place d'une gestion de l'énergie sur le patrimoine d'un hôpital
- Les certificats d'économies d'énergie : applications, intérêts et limites du dispositif
- Les nouvelles formes contractuelles et de nouveaux outils économiques pour accompagner le montage de projets de maîtrise de l'énergie : les contrats de performance énergétique
- Présenter les principes des contrats PPP et les possibilités d'utilisation pour les projets de maîtrise de la demande d'énergie

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
Roselyne FORESTIER (Service
Formation Externe - ADEME)

Responsables techniques :
Frédéric ROSENSTEIN
(Département des Marchés et
Services d'Efficacité Énergétique -
ADEME)
Eddy POITRAT (Délégation
Régionale Haute Normandie -
ADEME)
Ackli ASSAL (Délégation régionale
Picardie - ADEME)

Coordinateur :
Anne GED - Solving France

Formateurs :
Les différents acteurs de la profes-
sion, les professionnels du secteur
hospitalier et les experts de
l'ADEME

QUELS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

Le stage est articulé autour de
méthodes pédagogiques actives
(études de cas, travaux de groupe,
mises en situation) et traditionnelles
(exposés d'experts)

OÙ ET COMMENT ?

Cette formation est prévue les :
26-27-28 mai 2009 à Amiens (ses-
sion test)

- Durée : 3 jours
- Places disponibles : 14 participants
maximum par session
- Tarif privilégié à 750 € nets de
taxes (session test).

RENSEIGNEMENTS

Service Formation Externe - ADEME

Marlène LE NOC

Tél. : 02 41 20 82 11 - Fax : 02 41 25 78 53

e-mail : inscription.formation@ademe.fr (utilisez de préférence le mail)

www.ademe.fr/formation

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

Toute inscription doit être obligatoirement effectuée avec la bulletin "demande d'inscription" joint.

Les droits d'inscription s'élèvent à 750 euros nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du budget le 15 juillet 1993) et comprennent :

- la participation au stage
- la documentation pédagogique (et si nécessaire le matériel informatique pour l'atelier)

Le stagiaire reçoit un accusé de réception par mail dans les 20 jours après réception de la demande

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles) le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription un mois avant le début du stage, avec toutes les informations pratiques
- une convention de formation en deux exemplaires à faire signer et retourner à l'ADEME

Règlement à l'issue de la formation

A réception d'une facture :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
Banque TP Angers code Banque : 10071
Code guichet : 49000 N° de compte 000 010 00206 clé 07
N° de SIRET 385 290 309 00454 code APE 751 E
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607
BIC : BDFEFRPPXXX

Modification ou Annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la session. Toute annulation intervenant de 15 jours à 3 jours avant la session sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total du stage. Toute annulation à moins de 3 jours avant le stage sera facturée d'un montant forfaitaire de 75% du coût total du stage. Toute absence non justifiée au démarrage du stage fera l'objet d'une facturation de 100% du coût total du stage. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Conformément à la loi 78 - 17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.
Pour l'exercer, écrivez à : cnl@ademe.fr



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
20 avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 Angers cedex 01
www.ademe.fr